



ADN DYNAMIC

Rapport annuel au 30 Décembre 2022

Société de gestion: ERASMUS GESTION

Dépositaire:

BNP PARIBAS SA

Siège social: 14 rue de Maignan 75008 PARIS

Sommaire

Rapport de gestion

Orientation des placements.....	3
Politique d'investissement.....	8

Comptes annuels

Bilan actif.....	10
Bilan passif.....	11
Hors-bilan.....	12
Compte de résultat.....	13

Comptes annuels - Annexe

Règles et méthodes comptables.....	14
Evolution de l'actif net.....	17
Complément d'information 1.....	18
Complément d'information 2.....	19
Ventilation par nature des créances et dettes.....	20
Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument.....	21
Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan.....	22
Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan.....	23
Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan.....	24
Affectation des résultats.....	25
Résultat et autres éléments.....	27
Inventaire.....	28

ORIENTATION

IDENTIFICATION

OPCVM d'OPCVM

Oui. Niveau d'investissement : jusqu'à 100% de l'actif net.

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion est d'obtenir une appréciation du capital à un horizon supérieur à 5 ans en relation avec l'évolution des marchés d'actions et d'obligations internationaux en s'efforçant d'atteindre une performance annuelle supérieure à 5 % net de frais de gestion. La gestion s'effectue de façon discrétionnaire et repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations...) L'exposition à ces marchés se fera principalement au travers d'OPC.

L'attention des souscripteurs potentiels est attirée sur le fait que cet Objectif de gestion, est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion et ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds.

INDICATEUR DE REFERENCE

La politique de gestion est par nature extrêmement souple et dépend de l'appréciation par le gérant de l'évolution des marchés. Elle ne saurait être liée à un indicateur de référence qui pourrait induire une mauvaise compréhension de la part de l'investisseur. Aucun indicateur de référence n'est défini.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Le FCP est investi, dans le cadre d'un processus de sélection rigoureux quantitatif et qualitatif par la société de gestion (tel que décrit ci-dessous), en parts ou actions d'OPC de droit français ou européen, le pourcentage minimum de détention ou d'exposition à ces OPC sera de 90 %. Par ailleurs, le fonds pourra être exposé aux produits dérivés avec une exposition globale maximale de 100 % de l'actif net.

Le FCP investira dans des OPC (ou ETF) de produits de taux ou convertibles et dans des OPC (ou ETF) de produits d'actions ou convertibles, en fonction des opportunités de marché.

▪ **Allocation stratégique** : en vue de réaliser l'objectif de gestion, le FCP investit en fonction de l'évolution des marchés, en OPC (ou ETF) de produits de taux ou convertibles (France, Europe et autres zones) et en OPC (ou ETF) actions (toutes zones géographiques). Il n'y a pas d'allocation globale déterminée à l'avance.

Le FCP pourra donc investir :

✓ Entre 0 et 100 % en OPC (ou ETF) spécialisés sur les marchés actions de toutes tailles de capitalisations et de toutes zones géographiques et de biens réels (notamment énergies renouvelables, énergies alternatives, ressources naturelles, matériaux de base, métaux précieux et immobiliers).

✓ Entre 0 et 100 % en OPC (ou ETF) de produit de taux (incluant les OPC à dominante taux dont l'allocation diversifiée permet d'être exposé aux produits de taux et/ou aux produits d'actions et/ou aux produits à performance absolue) ou convertibles (de toutes zones géographiques) de signature d'Etat, privé, et de toutes qualités de signatures. L'exposition indirecte, via les OPC, aux dettes « High Yield » (titres spéculatifs) ne dépassera pas 100%. La fourchette de sensibilité du portefeuille aux produits de taux est comprise entre -2 et 10.

✓ Entre 0 et 10% en actions, et obligations ou autres titres de créances émis(es) ou garanti(e)s par un Etat ou émis(es) par des organismes de financement internationaux, et libellés en euro.

La FCP pourra être exposé de façon indirecte aux pays hors OCDE dont les pays émergents, jusqu'à 100% de son actif net. De même il pourra être exposé de façon indirecte aux risques liés aux petites capitalisations jusqu'à 100% de l'actif net.

Existence éventuelle d'un risque de change pour le résident de la zone euro (jusqu'à 100% de l'actif net du FCP).

- **Sélection des sous-jacents** : le portefeuille est diversifié et arbitré de manière active et discrétionnaire, en termes de styles, de zones géographiques et de produits. Le processus de gestion des portefeuilles est bâti autour de deux processus déterminés de façon collégiale :
 - ✓ La définition de l'allocation globale en termes de classes d'actifs, de zones géographiques et de styles et s'appuyant sur une analyse macro et micro économique mondiale.
 - ✓ La sélection des OPC, sur la base d'une analyse quantitative puis qualitative des fonds de l'univers d'investissement :
- La partie quantitative regroupe une série de filtres (encours minimum, historique de cours...) mettant en évidence les OPC présélectionnés, ainsi qu'une batterie d'indicateurs statistiques (analyses de performances et de risques) visant à identifier une consistance des performances d'OPC dans leur catégorie respective.
- Au terme de cette première analyse, une étude qualitative approfondie est effectuée sur les OPC offrant de façon récurrente les meilleures performances sur des périodes homogènes. Des entretiens réguliers avec les gérants des OPC étudiés permettent d'apprécier la cohérence entre les objectifs, les moyens mis en place et les résultats obtenus par les gestionnaires analysés.

La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation mais procède à sa propre analyse afin d'évaluer la qualité de crédit des instruments de taux.

Le fonds ne fait pas la promotion des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'a pas un objectif d'investissement durable tels que définis Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement SFDR").

Au regard de la politique d'investissement actuelle du fonds, et afin de lui permettre de saisir toutes les opportunités d'investissement, la prise en compte de facteurs de durabilités n'a pas été jugée adaptée à la stratégie. Les principales incidences négatives des investissements ne seront par conséquent pas suivies dans le cadre de sa gestion.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental (définis dans le Règlement "Taxonomie").

▪ Composition des actifs

> Actifs (hors dérivés intégrés) :

Le portefeuille du Fonds est constitué des catégories d'actifs et instruments financiers suivants :

L'ensemble des classes d'actifs qui entrent dans la composition de l'actif du FCP sont :

o **Actions** : 0-10% de l'actif net

Dans la limite de la fourchette de détention précisée dans le tableau ci-dessous, le FCP investira sur un ou plusieurs marchés des actions, émises dans tout pays, appartenant à tous les secteurs industriels et de toutes tailles de capitalisation boursière émises dans un ou plusieurs pays. La répartition géographique et/ou sectorielle des émetteurs n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marchés.

o **Titres de créance, instruments du marché monétaire et Obligations** : 0-10% de l'actif net

Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, le FCP investira dans des obligations ou autres titres de créances émis(es) ou garanti(e)s par un Etat ou émis(es) par des organismes de financement internationaux, et libellés en euro.

o **la détention d'actions ou parts d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étrangers** : 90%-100% de l'actif net

Dans la limite de la fourchette de détention, le FCP pourra détenir :

- jusqu'à la totalité de son actif en parts ou actions d'OPCVM, dont les OPCVM cotés/ETF de droit français et/ou étrangers, qui ne peuvent investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPC ou fonds d'investissement.
- jusqu'à 30% de son actif des parts ou actions d'autres OPC droit français ou étrangers ou fonds d'investissement de droit étranger européens ou non et répondant aux quatre conditions énoncées par l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

NB : Le FCP pourra notamment employer dans son actif des parts ou actions d'OPCVM, FIA ou des fonds d'investissement gérés (directement ou par délégation) ou conseillés par le Erasmus Gestion.

o Pour chacune des catégories mentionnées ci-dessus :

	Actions	Obligations	Parts ou actions d'OPC
Fourchettes de détention	0-10%	0%-10%	90%-100%
Investissement dans des instruments financiers des pays hors OCDE dont les pays émergents	0-10%	Néant	0-100%
Investissement dans des instruments financiers des petites capitalisations	0-10%	Néant	0-100%
Restrictions d'investissements imposées par la société de gestion	Néant	Néant	Néant

> Instruments dérivés :

Le Fonds peut intervenir sur les instruments financiers à terme négociés sur les marchés règlementés européens. Le gérant interviendra sur le risque d'action, de devises, de taux et de change. En vue de réaliser l'objectif de gestion, ces interventions se feront à titre de couverture du portefeuille, et à titre d'exposition notamment en reconstituant une exposition synthétique à des actifs. En particulier le gérant peut intervenir sur le marché d'indices et de devises, marché des futures et options sur actions, sur devises ou indices et change à terme.

Il est précisé que le FCP n'aura pas recours aux Total Return Swaps (TRS).

L'exposition globale du portefeuille, (comprenant l'exposition induite par l'utilisation de contrats financiers à terme, ne dépassera pas 100%.

> Titres intégrant des dérivés :

Nature des instruments utilisés :

Essentiellement, Warrants, Bons de souscription ainsi que tout type de support obligataire auxquels sont attachés un droit de conversion ou de souscription.

La stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :

Les interventions sur les titres intégrant des dérivés seront de même nature que celles réalisées sur les instruments dérivés. Le recours aux titres intégrant des dérivés est subordonné à leur éventuel avantage en matière de coût/efficacité ou de liquidité. De même que par l'utilisation d'instruments dérivés, l'investissement sur des titres intégrant des dérivés n'a pas vocation à exposer le portefeuille au-delà de 100%. Cependant, dans le cas de souscriptions ou de rachats importants ou de variations importantes des marchés, l'OPCVM peut se trouver temporairement exposé au-delà de 100%.

> Dépôts :

Le FCP pourra avoir recours jusqu'à 10% de l'actif du FCP à des dépôts en Euro d'une durée de vie égale à trois mois de façon à rémunérer les liquidités du FCP.

> Emprunts d'espèces :

Le FCP pourra avoir recours temporairement, jusqu'à 10% de son actif net, à des emprunts, notamment en vue de palier aux modalités de paiement différé des mouvements d'actif.

> Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres :

Le Fonds n'a pas vocation à réaliser des opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres.

RISQUE GLOBAL

La méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC qu'elle gère est la méthode de calcul de l'engagement.

PROFIL DE RISQUE

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers qui connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

L'investisseur est donc exposé aux risques ci-dessous, lesquels ne sont pas limitatifs.

Risque de capital et de performance : l'investisseur est averti que la performance de l'OPCVM peut ne pas être conforme à ses objectifs, y compris sur la durée de placement recommandée et que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué, l'OPCVM ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

Risque lié à la gestion et à l'allocation d'actifs discrétionnaires : la performance du Fonds dépend à la fois des fonds ou titres choisis par le gérant et à la fois de l'allocation d'actifs faite par ce dernier. Il existe donc un risque que le gérant ne sélectionne pas les OPCVM ou titres les plus performants et que l'allocation faite entre les différents marchés ne soit pas optimale.

L'attention des souscripteurs est en conséquence attirée sur le fait que le gérant pourra adapter à la hausse ou à la baisse le niveau d'exposition aux différentes classes d'actifs en fonction de son appréciation de l'évolution ultérieure des perspectives de rendement des marchés ou des risques qu'ils seraient susceptibles de générer. Cette appréciation pourra ne pas être corroborée par la réalité des évolutions effectivement constatées et conduire à des expositions inappropriées, trop importantes ou trop faibles.

Risque actions : l'OPCVM peut être investi ou exposé sur un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les variations des cours des valeurs en portefeuille et/ou le risque de marché peuvent entraîner une baisse significative de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque lié aux petites capitalisations : les investissements en actions de petites capitalisations engendrent un risque lié à la volatilité plus élevé sur ce type de valeurs. Le risque de baisse de la valeur du FCP est d'autant plus important que le FCP investit dans des actions de sociétés de petites capitalisations dont l'actif peut connaître de par sa taille, des évolutions brutales à la hausse comme à la baisse. La valeur liquidative peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque de taux d'intérêts : en raison de sa composition, l'OPCVM peut être soumis à un risque de taux. Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des titres de créances et des obligations baisse lorsque les taux augmentent. L'investisseur en obligations ou autres titres à revenu fixe peut enregistrer des performances négatives suite à des variations du niveau des taux d'intérêt.

Risque de change : Il s'agit du risque de fluctuation des devises étrangères affectant la valeur des titres détenus par l'OPCVM.

Le risque de change des investissements libellés en devises, autres que l'euro, est laissé à l'appréciation du gérant qui pourra le couvrir. Ce risque peut affecter 100% de l'actif net du fonds. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que l'évolution de la valeur liquidative de l'OPCVM pourra être impactée par l'évolution du cours de devises autres que l'euro.

Risque de liquidité : du fait de son orientation de gestion, le fonds peut être exposé aux petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter un risque de liquidité. En raison de l'étroitesse du marché, l'évolution de ces titres est plus marquée à la hausse comme à la baisse. L'évolution du cours de ces titres peut en conséquence varier très fortement et entraîner à la baisse la valeur liquidative.

Risque lié aux marchés émergents : les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales : l'information sur certaines valeurs peut être incomplète et leur liquidité plus réduite. L'évolution du cours de ces titres peut en conséquence varier très fortement et entraîner à la baisse la valeur liquidative.

Risque de crédit : le risque de crédit résulte du fait que dans le cas d'une dégradation des émetteurs privés ou publics (par exemple de leur notation par les agences de notation financière), ou de leur défaillance la valeur des titres de créance en portefeuille peut baisser. La valeur liquidative de l'OPCVM serait alors affectée par cette baisse.

Risque de contrepartie : Il s'agit du risque lié à l'utilisation par l'OPCVM d'instruments financiers à terme, et/ou au recours à des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement l'OPCVM à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement qui fera baisser la valeur liquidative.

De manière accessoire, l'investisseur peut également être exposé aux risques suivants :

Risque de Haut Rendement (« High Yield à caractère spéculatif ») :

Il s'agit du risque de crédit s'appliquant aux titres dits « Spéculatifs» qui présentent des probabilités de défaut plus élevées que celles des titres de la catégorie « Investment Grade ». Ils offrent en compensation des niveaux de rendement plus élevés. En cas de dégradation de la notation, la valeur liquidative de l'OPCVM baissera.

Risque lié à l'exposition du fonds aux matières premières :

L'exposition aux matières premières est faite indirectement par le biais d'instruments financiers reflétant les évolutions de cette classe d'actifs en investissant dans des instruments financiers à terme sur indices de matières premières. L'évolution du prix des matières premières est fortement liée à leur niveau de production courant et à venir voire au niveau des réserves naturelles estimées. Les facteurs climatiques et géopolitiques peuvent également altérer les niveaux d'offre et de demande de la matière première considérée, autrement dit modifier la rareté attendue de cette dernière sur le marché. Cependant les composants appartenant au même marché de matières premières parmi les trois principaux représentés, à savoir l'énergie, les métaux ou les produits agricoles, pourront en revanche avoir entre eux des évolutions plus fortement corrélées. En conséquence, les expositions prises peuvent s'avérer défavorables si les prévisions du gérant s'avèrent erronées ou si la conjoncture, notamment géopolitique, devient défavorable aux matières premières et pourront impacter négativement la valeur liquidative du fonds

DUREE MINIMUM DE PLACEMENT RECOMMANDEE

5 ans.

RAPPORT DE GESTION

COMMISSAIRE AUX COMPTES

KPMG Audit

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

COMMENTAIRE DE GESTION

La performance du fonds sur l'exercice est de -16,8% vs +5% pour son objectif de gestion. ADN Dynamic sous-performe de -21,8% son objectif de gestion. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La baisse de l'ensemble des marchés actions, la hausse des taux et l'écartement des spreads de crédit ont été les principaux contributeurs à la sous-performance du fonds.

L'exercice fiscal décembre 2021 - décembre 2022 correspond à une période marquée par la décision du président russe Vladimir Poutine de lancer une invasion totale en Ukraine le 24 février, entraînant des sanctions contre la Russie par plusieurs pays sur le secteurs financier, énergétique et des transports. Cette crise a contribué à pousser les prix de l'énergie et des matières premières à la hausse à un stade où l'inflation dans les principaux pays atteint des nouveaux points hauts. Sans surprise, les banques centrales américaines et européennes ont décidé de relever leurs taux directeurs pour combattre l'inflation, ce qui pèse aujourd'hui sur l'ensemble des économies et sur l'ensemble des marchés actions.

Sur l'année, l'exposition actions a oscillé entre 65% et 95%. Le fonds a débuté l'année 2022 exposé à son plus bas niveau sur les marchés actions et nous avons augmenté le poids sur la classe d'actif au fil de l'année. Au 30 décembre 2022, le fonds ADN Dynamic est investi à 91,1% nets sur des fonds/ETF actions, 2,5% sur des fonds obligataires, 6% sur des fonds flexibles et 0,4% en liquidités.

PERFORMANCES DE L'OPC

Performance nette du 31/12/2021 au 30/12/2022	
ADN Dynamic	-16,8 %

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

PRINCIPAUX MOUVEMENT INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Instrument	ISIN	Buy/ Sell	Trade Date	Quantity	Trade Price	Montant Brut
LYXOR LVC CAC 40 ETF EUR	FR0010592014	Sell	28/07/2022	234 000	26,46	6 190 470
LYXOR LVC CAC 40 ETF EUR	FR0010592014	Sell	27/05/2022	220 000	28,08	6 176 500
LYXOR SHORT CAC 40 ETF EUR	FR0010591362	Sell	22/08/2022	500 000	12,31	6 157 000
LYXOR SHORT CAC 40 ETF EUR	FR0010591362	Sell	08/06/2022	490 000	12,35	6 053 803
SCHELCHER SHORT TERME C	FR0007015169	Buy	31/05/2022	23 000	257,69	5 926 870
LYXOR LVC CAC 40 ETF EUR	FR0010592014	Sell	04/11/2022	160 000	27,03	4 324 800
LYXOR EUROSTOXX BANKS ETF EUR	LU1834983477	Sell	27/05/2022	200 000	19,74	3 948 400
SCHELCHER SHORT TERME C	FR0007015169	Buy	10/06/2022	15 000	257,89	3 868 350
SCHELCHER SHORT TERME C	FR0007015169	Sell	13/06/2022	15 000	257,82	3 867 300
SCHELCHER SHORT TERME C	FR0007015169	Sell	14/06/2022	15 000	257,75	3 866 250
LYXOR CAC 40 ETF EUR	FR0013380607	Sell	20/04/2022	124 000	28,98	3 592 900
LYXOR LVC CAC 40 ETF EUR	FR0010592014	Buy	10/06/2022	120 000	26,30	3 156 000
LYXOR LVC CAC 40 ETF EUR	FR0010592014	Buy	22/04/2022	110 000	28,08	3 088 250
VARENNE VALEUR I EUR	LU2358390917	Sell	09/02/2022	1 700	1 773,25	3 014 525
LYXOR LVC CAC 40 ETF EUR	FR0010592014	Buy	25/04/2022	110 000	27,25	2 996 950
RAYMOND J AMES EUROPE FLEX - I	FR0013280237	Buy	09/02/2022	210	13 389,52	2 811 799
PICTET ATLAS HI EUR	LU1433232698	Sell	03/03/2022	23 000	121,67	2 798 410
ERASMUS SMALL CAP EURO (I)	FR0011640895	Sell	06/05/2022	1 000	2 734,33	2 734 330
LYXOR MSCI CHINA ESG ETF EUR	LU1900068914	Sell	25/04/2022	31 000	87,54	2 713 740

INSTRUMENTS DETENUS EN PORTEFEUILLE EMIS PAR ERASMUS GESTION

Au 30/12/2022, ADN Dynamic détient des parts des fonds Erasmus Small Cap Euro et Erasmus Mid Cap Euro.

TAXONOMIE / SFDR

Le fonds ne fait pas la promotion des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'a pas un objectif d'investissement durable tels que définis Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement SFDR").

Au regard de la politique d'investissement actuelle du fonds, et afin de lui permettre de saisir toutes les opportunités d'investissement, la prise en compte de facteurs de durabilité n'a pas été jugée adaptée à la stratégie d'investissement. Les principales incidences négatives des investissements ne seront par conséquent pas suivies dans le cadre de sa gestion.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

COMPTE-RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site internet www.erasmusgestion.com dans la rubrique Informations réglementaires

POLITIQUE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES FINANCIERS

La Politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers est disponible sur le site internet www.erasmusgestion.com dans la rubrique Informations réglementaires.

POLITIQUE DE REMUNERATION

Conformément aux dispositions de la directive 2014/91/UE du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 concernant les gestionnaires de fonds en valeurs mobilières (ci-après désignée la « directive UCITS V »), ERASMUS GESTION s'engage à établir, mettre en œuvre et maintenir des politiques, procédures et pratiques de rémunération compatibles avec une gestion saine et efficace des risques encourus par la Société. Depuis la création d'ERASMUS GESTION, la politique de rémunération est définie par la Direction Générale conformément à la stratégie économique, aux objectifs et aux valeurs de la Société. Elle promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement et les documents constitutifs des OPCVM ou FIA que la Société de Gestion gère. Elle est notamment déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts, et pour prévenir les prises de risques inconsidérées et/ou incompatibles avec l'intérêt des clients de la Société. Plus particulièrement, la politique de rémunération vise à assurer une cohérence entre les comportements des professionnels qu'elle emploie et les objectifs à long terme de la société et notamment, à les dissuader de prendre des risques jugés excessifs et inacceptables par l'entreprise. Cette politique vise également à interdire tout mode de rémunération susceptible de créer des risques excessifs pour la société de gestion. ERASMUS GESTION a intégré, dans sa politique de rémunération, les guidelines émises par l'ESMA dans son document « Guidelines on sound remuneration policies under the UCITS Directive and AIFMD 2016/411 » du 31 mars 2016. Le dispositif s'applique à tous les collaborateurs de la Société de Gestion ; sachant que la société a identifié les fonctions suivantes en tant que « Personnel identifié » au sens de la Directive, à savoir : ses dirigeants, ses gérants, ses commerciaux, son RCCI, son Secrétaire Général. La ventilation des rémunérations sur l'exercice 2022 est de 1212k€ au titre des rémunérations fixes et 168k€ au titre des rémunérations variables ; ces montants concernent 21 bénéficiaires.

La Politique de rémunération est disponible sur le site internet www.erasmusgestion.com dans la rubrique Informations réglementaires.

Changements intervenus au cours de l'exercice

A compter du 01/10/2022 : Changement de dépositaire BNP PARIBAS SA au lieu de BNP Paribas Securities Services.

Bilan actif

	Exercice 30/12/2022	Exercice 31/12/2021
Immobilisations Nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	58,564,468.41	66,828,128.56
Actions et valeurs assimilées	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	-
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables	-	-
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	-	-
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres d'organismes de placement collectif	58,564,468.41	66,828,128.56
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	58,564,468.41	66,828,128.56
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Créances représentatives de titre reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Autres Actifs : Loans	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	179,084.62	725,208.00
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	179,084.62	725,208.00
Comptes financiers	202,658.82	2,016,788.37
Liquidités	202,658.82	2,016,788.37
TOTAL DE L'ACTIF	58,946,211.85	69,570,124.93

Bilan passif

	Exercice 30/12/2022	Exercice 31/12/2021
Capitaux propres	-	-
Capital	59,397,549.37	64,934,389.74
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	688,948.89	6,068,432.91
Résultat de l'exercice (a,b)	-1,238,649.38	-1,982,337.77
Total capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	58,847,848.88	69,020,484.88
Instruments financiers	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	98,362.97	549,640.05
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	98,362.97	549,640.05
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
TOTAL DU PASSIF	58,946,211.85	69,570,124.93

(a) Y compris comptes de régularisations.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Hors-bilan

	Exercice 30/12/2022	Exercice 31/12/2021
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		

Compte de résultat

	Exercice 30/12/2022	Exercice 31/12/2021
Produits sur opérations financières	-	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1,450.65	-
Produits sur prêts	-	-
Autres produits financiers	-	-
TOTAL I	1,450.65	-
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-13,473.08	-18,399.96
Autres charges financières	-	-
TOTAL II	-13,473.08	-18,399.96
Résultat sur opérations financières (I + II)	-12,022.43	-18,399.96
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-1,237,073.51	-1,522,728.22
Résultat net de l'exercice (I + II + III + IV)	-1,249,095.94	-1,541,128.18
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	10,446.56	-441,209.59
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I + II + III + IV + V + VI)	-1,238,649.38	-1,982,337.77

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01 du 14 Janvier 2014, modifié.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les ETF : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En l'absence de sensibilité, les titres d'une durée résiduelle égale à trois mois sont valorisés au dernier taux jusqu'à l'échéance et ceux acquis à moins de trois mois, les intérêts sont linéarisés.

Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Change à terme : réévaluation des devises en engagement au cours du jour en prenant en compte le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Dépôts à terme : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion

- 2% TTC Taux Maximum

La dotation est calculée sur la base de l'actif net. Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse,...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Frais de recherche

Néant

Commission de surperformance

- 15% TTC de la surperformance au-delà de 5 % annualisé sur la base de l'actif net.

Les frais variables correspondent à une commission de sur performance. La période de calcul de la commission de sur performance est l'exercice de l'OPCVM. A chaque établissement de la valeur liquidative, la sur performance de l'OPCVM est définie comme la différence positive entre l'actif net de l'OPCVM avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de sur performance, et l'actif net d'un OPCVM fictif réalisant une performance de 5% annualisé * et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que l'OPCVM réel.

A chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de sur performance, alors définie égale à 15 % TTC de la performance au-delà de 5% annualisé, fait l'objet d'une provision, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante. Une telle provision ne peut être passée qu'à condition que la valeur liquidative après prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de sur performance soit supérieure à la valeur liquidative de début d'exercice. Si la somme des composantes actions de l'indicateur de référence présente une performance négative durant l'exercice, sa valeur, prise en compte dans les calculs, est fixée à 0. Il n'y aura pas de provision pour frais de gestion variable en cas de performance négative de l'OPCVM. En cas de rachats, la quote-part de la commission de sur performance correspondant aux parts rachetées, est perçue par la société de gestion. Hormis les rachats, la commission de sur performance est perçue par la société de gestion à la date de clôture de chaque période de calcul.

La méthode de calcul utilisée est celle de l'actif fictif aussi appelée « actif indicé ».

Définition de l'actif fictif : l'actif fictif permet de neutraliser les effets de bords sur les souscriptions/rachats, c'est-à-dire que les rachats sont sortis sur la VL fictive car cela représente le montant que les investisseurs auraient obtenu en investissant sur un fond performant comme le benchmark. Les souscriptions sont-elles rentrées sur la VL publiée car il s'agit de l'investissement initial.

Cette méthode permet de simuler un actif fictif subissant les mêmes conditions de souscription et rachats que le fond original, tout en bénéficiant de la performance du benchmark choisi.

Cet actif fictif est ensuite comparé à la performance de l'actif réel du fonds. La différence entre les deux actifs nous donne donc la surperformance du fonds par rapport à son indice de référence.

Cette surperformance est alors multipliée par le taux de frais variables, le résultat de cette opération correspondant à la provision à passer dans les conditions reprises ci-dessous :

- Si, sur l'exercice comptable, la performance du fonds commun de placement est supérieure à celle de l'indice de référence et est supérieure à 0, la part variable des frais de gestion représente 15 % de la différence entre la performance du fonds commun de placement et celle de l'indice.
- Si en cours d'année, la performance du FCP, depuis le début de l'exercice comptable, est supérieure à l'indice de référence calculé sur la même période et est supérieure à 0, cette surperformance fait l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de chaque valeur liquidative.

- Si, sur l'exercice comptable, la performance du fonds commun de placement est inférieure à l'indice de référence, la part variable des frais de gestion est nulle.
- Dans le cas d'une sous-performance du FCP par rapport à l'indice de référence entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment est réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.
- Cette part variable n'est définitivement perçue à la fin de chaque exercice comptable n, au titre de l'exercice comptable n, que si sur cette période, la performance du FCP est supérieure à l'indice de référence et est supérieure à 0. Dans tous les autres cas, aucun frais de gestion variable n'est prélevé en fin d'exercice comptable.
- Ces frais variables sont directement imputés au compte de résultat du fonds à chaque valeur liquidative et prélevés annuellement.

A compter de l'exercice débutant le 1er janvier 2022, **une période de rattrapage des sous-performances passés est mise en place** : Toute sous-performance du fonds par rapport à celle de l'indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans, avec remise à zéro à chaque prise de provision ou après 5 ans sans prélèvement de commission, est instaurée.

* Attention l'objectif de performance de 5% annualisés ne prendra effet qu'à compter du 1er décembre 2019, jusqu'à cette date l'ancien objectif de performance, l'indicateur de référence 50% MSCI Daily TR Net World dividendes nets réinvestis + 30% Euro MTS Global + 20% Eonia Capitalisé au cours de l'exercice prévaut.

Rétrocession de frais de gestion

Néant

Méthode de comptabilisation des intérêts

Intérêts encaissés.

Affectation des résultats réalisés

Capitalisation

Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation

Changements affectant le fonds

Néant

Evolution de l'actif net

	Exercice 30/12/2022	Exercice 31/12/2021
Actif net en début d'exercice	69,020,484.88	37,696,213.86
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.)	8,796,919.08	28,924,852.36
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-6,901,984.89	-2,629,639.07
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2,604,698.09	4,963,101.33
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1,724,798.86	-167,040.88
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transaction	-192,846.89	-83,143.20
Différences de change	-	-
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	-11,505,526.59	1,857,268.66
Différence d'estimation exercice N	-5,145,849.95	6,359,676.64
Différence d'estimation exercice N-1	-6,359,676.64	-4,502,407.98
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme :	-	-
Différence d'estimation exercice N	-	-
Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1,249,095.94	-1,541,128.18
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	58,847,848.88	69,020,484.88

Complément d'information 1

	Exercice 30/12/2022
Engagements reçus ou donnés	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	9,362,638.00
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(*) Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables.

Complément d'information 2

		Exercice 30/12/2022	
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable		Nombre de titres	
Catégorie de classe C (Devise: EUR)			
	Nombre de titres émis	96,547.4408	
	Nombre de titres rachetés	79,475.1930	
Commissions de souscription et/ou de rachat		Montant (EUR)	
	Commissions de souscription acquises à l'OPC	-	
	Commissions de rachat acquises à l'OPC	-	
	Commissions de souscription perçues et rétrocédées	-	
	Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-	
Frais de gestion		Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie de classe C (Devise: EUR)			
	Frais de gestion et de fonctionnement (*)	1,237,068.44	1.99
	Commissions de surperformance	5.07	-
	Autres frais	-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)		-	

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 30/12/2022
Ventilation par nature des créances	
Avoir fiscal à récupérer	
Déposit euros	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Valorisation des achats de devises à terme	
Contrevaleur des ventes à terme	
Autres débiteurs divers	179,084.62
Coupons à recevoir	
TOTAL DES CREANCES	179,084.62
Ventilation par nature des dettes	
Déposit euros	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Provision charges d'emprunts	
Valorisation des ventes de devises à terme	
Contrevaleur des achats à terme	
Frais et charges non encore payés	98,362.97
Autres créditeurs divers	
Provision pour risque des liquidités de marché	
TOTAL DES DETTES	98,362.97

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 30/12/2022
Actif	
Obligations et valeurs assimilées	-
Obligations indexées	-
Obligations convertibles	-
Titres participatifs	-
Autres Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Bons du Trésor	-
Autres TCN	-
Autres Titres de créances	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Autres actifs : Loans	-
Passif	
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Actions	-
Obligations	-
Autres	-
Hors-bilan	
Opérations de couverture	
Taux	-
Actions	-
Autres	-
Autres opérations	
Taux	-
Actions	-
Autres	-

Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	202,658.82
Passif				
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	[0 - 3 mois]]3 mois - 1 an]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	202,658.82	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Devise
Actif	Néant
Dépôts	-
Actions et valeurs assimilées	-
Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Titres d'OPC	-
Opérations temporaires sur titres	-
Autres actifs: Loans	-
Autres instruments financiers	-
Créances	-
Comptes financiers	-
Passif	Néant
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres	-
Dettes	-
Comptes financiers	-
Hors-bilan	Néant
Opérations de couverture	-
Autres opérations	-

Au 30 Décembre 2022, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en devise de référence de la comptabilité.

Affectation des résultats

Catégorie de classe C (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 30/12/2022	Exercice 31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-1,238,649.38	-1,982,337.77
Total	-1,238,649.38	-1,982,337.77
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-1,238,649.38	-1,982,337.77
Total	-1,238,649.38	-1,982,337.77
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 30/12/2022	Exercice 31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	688,948.89	6,068,432.91
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	688,948.89	6,068,432.91
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	688,948.89	6,068,432.91
Total	688,948.89	6,068,432.91
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe C (Devise: EUR)

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	78.90	84.25	91.11	100.87	83.91
Actif net (en k EUR)	8,327.59	10,370.07	37,696.21	69,020.48	58,847.85
Nombre de titres					
Parts C	105,541.5731	123,076.7468	413,739.3607	684,199.6477	701,271.8955

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Date de mise en paiement					
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)					
Parts C	-9.67	-3.09	-2.97	8.86	0.98
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Parts C	-0.91	-1.98	-2.47	-2.89	-1.76

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Inventaire des instruments financiers au 30 Décembre 2022

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Titres d'OPC				58,564,468.41	99.52
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne				58,564,468.41	99.52
AXIOM LUX-AXIM ER BK EQ-IEUR	3,000	1,293.33	EUR	3,879,990.00	6.59
CARMIGNAC CH NEW ECO-FA	20,000	62.31	EUR	1,246,200.00	2.12
CARMIGNAC PF EMERG-F EUR AC	14,000	154.31	EUR	2,160,340.00	3.67
COVEA TERRA-I	10,000	129.37	EUR	1,293,700.00	2.20
ECHIQUEUR ARTIFICIAL INTELLIGENCE GCI	20,000	109.66	EUR	2,193,200.00	3.73
ERASMUS MID CAP EURO I	300	14,017.06	EUR	4,205,118.00	7.15
ERASMUS SMALL CAP EURO-I 13C	2,000	2,578.76	EUR	5,157,520.00	8.76
FIDELITY FDS-S E ASIA-Y EUR	45,000	20.30	EUR	913,500.00	1.55
GEMASIA-I EUR	11,000	114.38	EUR	1,258,180.00	2.14
GEMCHINA-I EUR	12,000	112.83	EUR	1,353,960.00	2.30
GEMFUN-GEMEQUIT I ACT -I-	6,000	177.93	EUR	1,067,580.00	1.81
GINJER ACTIFS 360-I	2,000	1,758.92	EUR	3,517,840.00	5.98
JPM GREATER CHINA-CACEU	9,000	155.99	EUR	1,403,910.00	2.39
KOTAK FUNDS-IND MDPC-JACCEUR	99,999.9917	15.40	EUR	1,540,309.87	2.62
LAZARD CREDIT OPPORTUNIT-C	1,000	1,442.44	EUR	1,442,440.00	2.45
LYXOR CHINA ENTREPRISE	64,000	89.56	EUR	5,731,840.00	9.74
LYXOR NASDAQ 100 DALY LEV	12,000	388.55	EUR	4,662,600.00	7.92
MANDARINE GLOBL TRAN-IEURA	500	1,499.97	EUR	749,985.00	1.27
PICTET-CLEAN ENERGY-IEUR	10,000	134.86	EUR	1,348,600.00	2.29
PICTET-TIMBER-IE	2,400	226.73	EUR	544,152.00	0.92
PIQUEMAL HOUGHTON FUNDS	1,500	1,117.99	EUR	1,676,983.50	2.85
RAYMOND JAMES EUROPE FLEX-I	210	12,426.23	EUR	2,609,508.30	4.43
RAYMOND JAMES MICROCAPS-I	2	277,411.87	EUR	554,823.74	0.94
RICHELIEU AMERCA ESG F EUR H	35,000	101.17	EUR	3,540,950.00	6.02
SCHRODER INT EME ASIA-A EUR	30,000	42.20	EUR	1,265,856.00	2.15
SUNNY MANAGERS-I	5,000	116.42	EUR	582,100.00	0.99
SUNNY RECOVERY-F EUR ACC	11,000	131.15	EUR	1,442,650.00	2.45
VALEUR INTRINSEQUE-I	400	3,051.58	EUR	1,220,632.00	2.07
Créances				179,084.62	0.30
Dettes				-98,362.97	-0.17
Dépôts				-	-

Inventaire des instruments financiers au 30 Décembre 2022

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Autres comptes financiers				202,658.82	0.34
TOTAL ACTIF NET			EUR	58,847,848.88	100.00